

# SECTION TENNIS ASTA

## INSCRIPTION ANNEE 2016-2017



### Inscription

**Forfait : Adhésion Section Tennis ASTA**

**16.00 €**

- ↪ La licence FFT est Obligatoire (à prendre à Thales ou dans un autre club) : son cout est de **29 €** pour la saison 2016-2017
- ↪ Le certificat médical est **obligatoire** pour la pratique du tennis pour tous les licenciés FFT (avec mention compétition pour ceux qui souhaitent intégrer les équipes corpo).
- ↪ Inscription auprès des membres du bureau.

### Avantages des adhérents à la section

- ↪ Participation facultative à la Coupe aéro (automne) et coupe de Guyenne (printemps).
- ↪ Accès gratuit à des courts couverts loués par la section à l'année (voir modalités en annexe 1).
- ↪ Réduction Intersport de St Médard / Rayon Tennis = 10% (carte à retirer auprès du bureau)
- ↪ Ticket Girondins 5,50 € (lumière comprise) + caution de 10 € de badge (la première année) par personne pour accès aux douches.

### Avantages complémentaires pour les joueurs en équipe

- ↪ Bon de cordage à 10 €.
- ↪ Participation à 50% aux inscriptions individuelles corpos.
- ↪ Participation à 50% sur votre inscription à deux tournois de votre choix (voir modalités avec les membres du bureau)
- ↪ Participation sur votre inscription dans le club de tennis de votre choix (voir modalités en annexe 2).
- ↪ Participation au cours de tennis avec prof de St Médard (voir modalités en annexe 3).

### Membres du bureau / Contacts

- ↪ Président : Didier **MOUCHE** (3 13 51 56)
- ↪ Trésorier : Jean-François **DUBET** (3 13 43 78)
- ↪ Secrétaire : Pierre **BORDES** (3 13 57 11)

**Tous à vos raquettes,  
P.BORDES**

# ANNEXE 1

## ACCES AU COURTS COUVERTS



### ACCES A DES COURTS COUVERTS

- Lundi (Girondins) : 18h30–20h & 20h-21h30
- Mardi (Saint Médard) : 12h-14h
- Mercredi (Saint Médard) : 18h-20h & 20h-22h
- Jeudi (Saint Médard) : 12h-14h

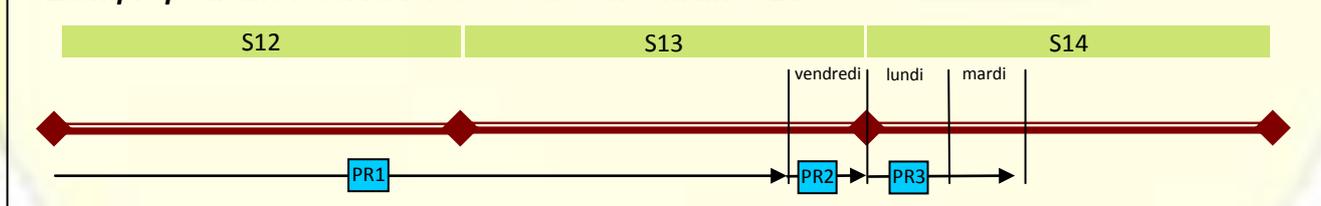
### ACCES AUX COURTS/ECLAIRAGE

- La réservation doit se faire auprès des membres du bureau
- Un jeton d'éclairage sera fourni si nécessaire. Si celui-ci n'est pas utilisé, le ramener au responsable de la réservation.

### REGLES DE RESERVATION DES COURTS COUVERTS

- **PRIORITE 1** : Pour les matchs par équipes (corpo et coupe de Guyenne), les capitaines peuvent réserver les courts en priorité jusqu'au jeudi inclus pour des créneaux de la semaine suivante.
- **PRIORITE 2** : les adhérents n'ayant pas réservé un court durant la semaine en cours peuvent réserver à partir du vendredi un créneau pour la semaine suivante.
- **PRIORITE 3** : à partir du lundi matin, les réservations sont ouvertes à tous les adhérents pour la semaine en cours.

#### *Exemple pour une réservation des courts en semaine S14*



### QUELQUES RAPPELS COMPLEMENTAIRES (HORS MATCHS PAR EQUIPE)

- On ne peut réserver que par créneau entier (pas de découpage).
- Fournir deux noms pour réserver un court.
- Réservation auprès des membres du bureau.
- Ne pas réserver en avance pour 2 créneaux dans la semaine (sauf si pas de réservation faite par un tiers la veille).
- Ne pas réserver pour quelqu'un d'autre
- Nous n'avons qu'UN SEUL COURT couvert à Saint Médard et nous ne pouvons pas utiliser le second court même si il est libre.

## ANNEXE 2

# INSCRIPTION CLUB DE TENNIS



### **CAS 1 - INSCRIPTION AU CLUB DE SAINT-MEDARD (ASSM) AVEC COURTS EXTERIEURS ET SALLE**

- 80€ (en plus des 16€ de section), licence comprise.
- 72€ pour le 2<sup>ème</sup> adhérent (en plus des 16€ de section), licence comprise
- 68€ pour le troisième (en plus des 16€ de section), licence comprise

exemple 1 : 1 adhérent:  $16+80 = 96€$

exemple 2 : 2 adhérents:  $16 \times 2 + 80 + 72 = 184€$

### **CAS 2 - INSCRIPTION AU CLUB THALES**

- 29€ pour la licence (att : ligue de Guyenne de Tennis)
- 16€ section (att : ASTA).

### **CAS 3 - INSCRIPTION DANS UN AUTRE CLUB**

- la section prend en charge 30€ par adhérent.
- Pour en bénéficier :
  - a. fournir un « devis » ou prospectus d'inscription du club et la section fera directement le chèque de montant global.
  - b. faire un chèque au nom de l'ASTA du montant global moins 30€.
  - c. fournir par la suite une facture du club

**remarque : vous ne pouvez pas régler votre club en direct et demander ensuite un remboursement de 30 € à l'ASTA**

## ANNEXE 3

# COURS DE TENNIS A SAINT MEDARD



Pour les personnes jouant en équipe, la section tennis participe pour 1 seule session à des cours donnés par Sébastien Rives sur les terrains de tennis de Saint Médard.

Il n'y a qu'une seule formule possible dite « GRAND CHELEM » pour 5 cours de 1h.

Il est possible de prendre des cours à 1, 2, 3 ou 4 personnes et la participation demandée par joueur est la suivante :

- **Grand Chelem à 1 pers**      **86€**
- **Grand Chelem à 2 pers**      **46€**
- **Grand Chelem à 3 pers**      **32€**
- **Grand Chelem à 4 pers**      **25€**

Pour bénéficier des courts, vous devez :

- constituer vos équipes et nous prévenir (Didier ou Pierre)
- contacter Sébastien au 06 61 63 49 29 pour définir le créneau
- faire un chèque à l'ordre de l'ASTA du montant indiqué dans le tableau ci-dessus

## Quand vous inscrire?

- ◆ Des journées d'inscription sont prévues en juin et septembre (consulter les dates et horaires au club house)
  - ◆ En vous présentant au club aux heures de permanences, par téléphone ou par internet, cf la rubrique "nous contacter".

## Le système de réservation

Chaque adhérent peut effectuer ses réservations sur le site Balle Jaune. Un code d'accès personnalisé est remis lors de l'adhésion.

Le contrôle des réservations est effectué par les personnes en charge des permanences.

## Animation et évènements

Chaque année le club organise un tournoi jeunes au mois de juin, un tournoi adultes à la fin du mois d'août, un tournoi interne homologué et un tournoi de beach tennis homologué au mois de juin.

Des animations sont proposées tout au long de l'année; elles vous sont communiquées par voie d'affichage, via notre site internet, via Facebook ou par e-mail.



## Les installations

La section ASSM tennis de Saint Médard en Jalles c'est:

- ◆ 5 courts extérieurs en béton poreux dont 2 courts éclairés.
- ◆ 1 court en moquette pour les genoux fragiles ou par temps humide.
- ◆ 2 courts couverts en résine.

## Les permanences

Du lundi au vendredi de 17h30 à 19h

Le mercredi de 14h à 19h

Le samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h

## Nous contacter

Adresse mail: [tennis.assm@gmail.com](mailto:tennis.assm@gmail.com)

Téléphone du club: 05 56 05 03 34

Web: [www.club.fft/asstmedardtennis](http://www.club.fft/asstmedardtennis)

Facebook: [tc.stmedard@facebook.com](https://www.facebook.com/tc.stmedard)

## L'équipe pédagogique

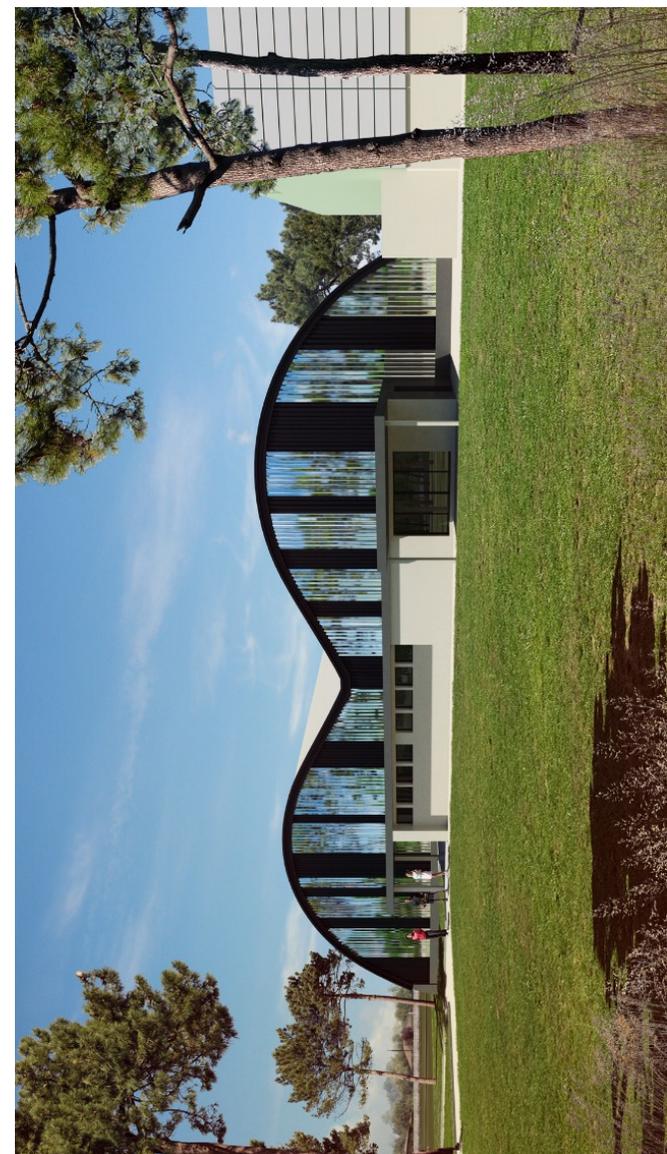
Moniteurs diplômés d'état:

- ◆ Sébastien Rives: directeur sportif
- ◆ Yann Moreau: responsable école adultes
- ◆ Guillaume Duplan: responsable école de tennis
- ◆ Alain Flausse

Assistés par des éducateurs diplômés

# ASSM TENNIS

ANNÉE 2016/2017



# Nouveauté 2016/2017

**Nouveaux courts couverts en résine  
Nouveau club house et nouveaux vestiaires**

## Les tarifs de la saison 2016/2017

### Ecole de tennis

Les tarifs comprennent la licence, l'adhésion au club et 30 séances de cours par an. Les groupes sont constitués par niveau et en fonction des places disponibles. Le nombre de personnes par groupe est déterminé en fonction des niveaux et de la nature des entraînements.

Le mini-tennis peut accueillir 11 enfants par cours, encadré par 2 enseignants.

Les cours de l'école de tennis et de l'école de compétition ne peuvent dépasser 5 enfants.

### Mini-tennis

Pour les enfants nés entre 2010 et 2011: **182€/an**

### Ecole de tennis

Enfants nés avant 2009: **220€/an**

### Ecole de tennis "intensif"

Il s'agit d'une heure d'entraînement supplémentaire.  
2 séances de 1h: **284€/an**

### Ecole de tennis "intensif +"

Cette formule s'adresse à des jeunes confirmés sélectionnés par les enseignants.  
1h30 +1h: **378€/an**

### Ecole de tennis Compétition

Cette formule s'adresse à des jeunes confirmés qui veulent faire de la compétition. Sélection par les enseignants.

Une séance de 1h30 en salle: **318€/an**

### Pôle espoir

Cette formule s'adresse à des jeunes confirmés et motivés qui jouent des tournois régulièrement et qui participent aux matchs par équipe avec le club.

Sélection par les enseignants.

Deux séances de 1h30 en salle: **409€/an**

### Ecole de tennis adultes

La formule "loisir" propose 1h de tennis en salle par semaine sur 30 semaines à l'année: **353€/an**

La formule "intensive" propose 1h30 de tennis en salle par semaine sur 30 séances à l'année: **407€/an**

Intensif -18 ans: **318€/an**

### Entraînement équipes

Sous réserve de la constitution d'une équipe au préalable et de l'engagement de chaque participant à jouer l'ensemble des rencontres des Coupes de Guyenne.

Une séance d'1h30 par semaine en salle: **296€/an**

### Cours particuliers:

S'adresser directement à Sébastien Rives au  
0661634929



## Les tarifs "liberté"

Adhésion simple à l'année:

Etudiants, jeunes -18 ans et demandeurs d'emploi:  
**139€/an**

Adultes: **173€/an**

Adhésion de juin à septembre: 85€ (sans licence) pour les joueurs occasionnels.

### Beach tennis

Cette activité se déroule du printemps à l'automne, les horaires et jours d'ouverture sont précisés sur notre site internet. Activité GRATUITE pour les adhérents.

Non adhérents sans licence: **61€**, non adhérents avec licence: **30€**

### Location de courts

Court à l'heure adhérent avec invité à partir de la 6ème invitation: **5€**

Court à heure non adhérent en salle: **20€**

Court à heure non adhérent en extérieur: **12€**

### Conditions générales

Pour les familles, un abattement de -10% pour le 2ème membre, -15% pour le 3ème membre, -20% pour le 4ème membre est applicable sur l'adhésion uniquement.

Aucun remboursement ne sera possible après une inscription définitive. Le club étant engagé pour la saison avec ses moniteurs.